



Prévention des risques psychosociaux

PLACE de la MEDIATION

propose en exclusivité

**LE CERTIFICAT DE PRÉVENTEUR EN HARCÈLEMENT MORAL
(CPHM)®**

Place de la Médiation, organisme de formation et de conseil animé par un réseau d'experts en prévention des risques psychosociaux, a conçu une formation certifiante de

Préventeur en Harcèlement Moral (CPHM)®

L'objectif est de permettre à toute personne concernée par l'accueil et la prise en charge des salariés en situation de conflit ou de plainte de harcèlement, de devenir conseiller en prévention du harcèlement moral.

Toutes les organisations, indépendamment de leur secteur d'activité et de leur taille, peuvent être confrontées à des conflits ou à des situations de harcèlement moral. Qu'il s'agisse de simples tensions relationnelles ou de harcèlement moral, descendant (d'un supérieur à l'égard d'un collaborateur), horizontal (entre collègues), ou ascendant (d'un collaborateur à l'encontre de son supérieur), tout employeur a l'obligation de gérer ces situations délicates, avant qu'elles affectent la santé des individus, dégradent l'ambiance de travail et la performance des équipes. D'où la nécessité de recourir à un conseiller certifié : ressource interne ou prestataire extérieur, apte légitimement à identifier et à traiter en toute confidentialité les plaintes.

Le Certificat de Préventeur en Harcèlement Moral (CPHM -marque déposée) a pour objectif de permettre à toute personne concernée par la prévention des risques psychosociaux d'assumer cette mission délicate.

- **Le public concerné :**

Managers, responsables ressources humaines, médecins du travail, Instances représentatives du personnel, CHSCT, médiateurs internes ou externes, assistantes sociales, consultants en santé au travail, coachs, professionnels de l'accompagnement et tout autre acteur concerné par la prévention des risques psychosociaux et du harcèlement moral dans les organisations du

secteur privé ou public. Les inscriptions s'effectuent sur la base d'un dossier de candidature motivée.

- **Les objectifs pédagogiques**

A l'issue de cette formation de 56 heures réparties sur 5 mois (soient 4 modules de 2 jours = 8 jours), les participants seront en mesure de :

- Maîtriser les mécanismes du harcèlement moral et leurs impacts au plan individuel et collectif ;
- Cerner le cadre légal du harcèlement moral ;
- Identifier et évaluer les principaux facteurs de risques ;
- Appréhender les aptitudes, le rôle, les responsabilités et les contours de la mission de préventeur ;
- Organiser l'accueil et la prise en charge de salariés et agents en difficulté ;
- Conduire les entretiens en contexte de plainte de harcèlement moral ;
- S'approprier les outils et les techniques de la médiation dans le processus de résolution du conflit ;
- Assumer la mission de préventeur en toute impartialité et dans le respect des liens de coopération au travail.

- **La méthode pédagogique**

La formation s'appuie sur une pédagogie active et participative avec alternance d'activités variées : apports théoriques et méthodologiques, mises en situations, vidéos, exercices d'auto-évaluation, travaux en ateliers, analyse de cas.

- **L'encadrement pédagogique**

La formation est animée par :

- Un psychosociologue, expert international en prévention des risques psychosociaux au travail ;
- Un médiateur certifié en résolutions de conflits au travail ;
- Un avocat spécialisé dans les affaires de harcèlement moral ;
- Interventions ponctuelles d'opérationnels experts en santé au travail

- **Calendrier**

Deux sessions sont prévues en 2010 :

- Mars à juillet 2010
- Septembre 2010 à janvier 2011

A Paris (en inter ou intra-entreprise) ou en région (en intra)

- **Conditions tarifaires :**

Entreprises et collectivités : 4760 euros HT (5692,96 euros TTC)

Particuliers et auto-entrepreneurs : 2760 euros HT (3289 euros TTC)

- **Obtention du certificat**

Le CPHM® est validé sur la base de :

- La participation et l'assiduité du candidat.
- La production d'un mémoire et de rapports de synthèse
- Une mission « en situation » sur le terrain

- **Inscription et demande d'informations :**

Place de la Médiation

Marie-José Gava

18-22 rue d'Arras – 92000 Nanterre

Tél : 01 47 80 83 70

Mob : 06 21 57 64 53

contact@placedelamediation.com

www.placedelamediation.com

Pour télécharger les dossiers de candidature et d'inscription :

www.placedelamediation.com/nos-formations-sur-la-prevention-du-harcèlement-moral

Organisme de formation enregistré sous le n° : 11 92 16839 92 auprès du Préfet de région Ile-de-France.